

## Le « Vézina Flash »

### – à votre service sous une nouvelle image!

Depuis déjà trois ans nous vous transmettons nos nouvelles via le « Vézina Flash ». Durant cette période, nous vous avons mis au parfum de nouveaux produits d'assurance, avisé de la façon dont vos produits actuels s'appliquent et vous avons procuré un clin d'œil sur les changements chez Vézina qui sont pertinents à notre relation d'affaires.

Le « Flash » débute son année et son « volume » quatre avec un tout nouveau style. Nous mettons l'emphase sur le vert Vézina avec un jet de Bordeaux! Le communiqué deux tons incorporera la seconde couleur à la composition du texte. En effet, les zones importantes du texte seront mises en évidence grâce à une **police grasse Bordeaux**. En mettant l'emphase sur certaines sections nous espérons rendre votre tâche de consultation encore plus facile!

Nous voulons profiter de l'occasion pour revisiter des sujets discutés dans certaines des éditions précédentes, mais aussi vous présenter la coentreprise mercatique jumelée entre nos deux compagnies apparentées, Vézina assurances inc. pour l'assurance générale (commerciale et des particuliers) et Vézina & associés pour l'assurance collective.

Bien qu'il soit impossible de réviser toutes les éditions passées par souci d'espace, nous revisitons celles dont le contenu peut servir à améliorer votre garantie actuelle :

Août 2008 – Bien que la majorité des polices d'assurance Biens offre une protection limitée de garantie de transport **l'assurance maritime** procure, quant à elle, **une protection spécialisée** si une partie importante de vos affaires implique le **transport de marchandises**.

Novembre 2008 – Nous vous avons parlé de notre association avec **Globex** qui a permis d'étendre nos capacités pour vous procurer des **marchés internationaux et des polices locales**, lorsque ceux-ci sont requis.

Février 2009 – **L'assurance crédit** était le sujet de cette édition – comment protéger votre **liquidité** dans des moments difficiles... toujours pertinent!

Août 2009 – **Administrateurs et dirigeants (A & D)** ou « Pourquoi et comment les conséquences de vos **décisions d'affaires** doivent être garanties au même titre que vos biens et la responsabilité civile ».

Août 2010 – **L'assurance de cyber-risque et de la vie privée** – dont le but est de protéger aussi convenablement vos **propres biens à l'interne** que ceux de **vos clients et vos partenaires d'affaires** qui peuvent être vulnérables aux **attaques cybernétiques**.

Novembre 2010 – **Assurance erreurs et omissions (E & O)** – non seulement pour les professionnels dans le sens traditionnel du terme, cette garantie peut être **utile à votre niche d'affaire particulière**.

Si nous avons piqué votre curiosité, vous pouvez revoir le texte complet de ces articles ainsi que d'autres éditions antérieures en visitant notre site web au <http://www.vezinainc.com/> puis en cliquant sur l'onglet « Bulletins », aussi c'est avec plaisir que votre gestionnaire de portefeuille chez Vézina répondra à vos questions concernant tous les sujets traités de nos éditions passées.

Maintenant, examinons la relation mercatique jumelée entre nos services d'assurance générale et ceux de l'assurance collective et comment cette interaction peut vous être bénéfique. Depuis un certain temps nous soutenons notre clientèle commerciale devant leurs besoins en assurances des particuliers; le même exercice existe entre notre service commercial et celui de l'assurance collective depuis plusieurs années. Le processus s'est intensifié depuis les derniers mois avec la croissance de l'unité de l'assurance collective suite à l'acquisition d'A.J.F. inc. en septembre 2010. Cette équipe dévouée est habilitée à offrir les garanties de l'assurance collective standard, en plus des :

- Risques spéciaux (risques non standards tels que les camps, groupes de tourisms, etc.)
- Garanties internationales (employés en mobilité internationale, visiteurs au Canada, etc.)
- Régimes de retraite
- Programmes d'assistance aux employés
- Programmes de bien-être

Si vous désirez bénéficier des services de notre équipe de l'assurance collective, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille chez Vézina qui établira la relation avec un représentant du service de l'assurance collective, selon votre disponibilité.

Pour de plus amples renseignements reliés à vos besoins en assurance et en gestion de risques, nous vous invitons à communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille chez Vézina; avec ses connaissances, il sera en mesure de vous prodiguer les meilleurs conseils quant au choix d'assurance s'adaptant le mieux à votre situation et ainsi protéger ce qui compte pour vous - l'avenir de votre entreprise!